

## **Argentine : une petite fille handicapée mentale subit un avortement « thérapeutique »**

**Author :** Jeanne Smits

**Categories :** [Divers Jeanne smits](#)

**Date :** 20 novembre 2009

Agustina n'a que dix ans. Comme la fillette d'Alagoinha (Brésil), elle a été violée à répétition par son « beau-père », sans doute depuis plusieurs années. Handicapée mentale, elle a commencée à se plaindre de douleurs abdominales sévères il y a une dizaine de jours. Sa mère l'emmène chez le médecin. Qui constate une grossesse de deux mois révolus... L'homme est en fuite. On n'en parle guère...

La mère, la sœur et la tante de la petite Agustina ont aussitôt demandé un « avortement thérapeutique », légal en Argentine en cas de danger pour la santé de la mère ou de viol. Au centre hospitalier maternel et infantile Florencio Escardo de Tigre, on a évalué ce vendredi l'état de santé de la fillette. On s'en réfère aux critères posés par l'Organisation mondiale de la santé : la grossesse pose des risques pour sa santé physique, psychique et sociale, c'est un cas de viol et la mineure présente un retard mental. On peut donc avorter...

L'intervention a [eu lieu](#) en début de journée à Tigre.

Le directeur de l'hôpital, Lionel Cracco, a justifié la décision de l'équipe médicale devant la presse, expliquant :

Retombée lointaine de l'affaire de Recife, où les déclarations de Mgr Fisichella avaient donné au monde l'idée qu'en certains cas, l'avortement n'est pas seulement acceptable, mais en quelque sorte la seule bonne décision en conscience ? Lionel Cracco a expliqué que dans son établissement, l'arrivée d'une mineure enceinte n'est pas chose inouïe, même si seulement 1 % des jeunes filles en question ont moins de 15 ans : et la politique de l'hôpital, c'est à la fois d'accompagner la grossesse jusqu'au bout et d'aider les jeunes à porter plainte et se défendre.

**« Nous avons décidé d'interrompre la grossesse de la fillette. Ici il ne s'agit pas d'être pour ou contre l'avortement. Parfois, la situation exige de laisser de côté les postures personnelles et de s'en tenir à la loi. »**

Dans l'affaire de Tigre, qui présente beaucoup de similarités, il ne semble pas que l'Eglise se soit manifestée, ou du moins la presse ne s'en est pas fait l'écho. Il n'y a pas eu, ou du moins la presse n'en parle pas, un curé pour s'occuper de la détresse où se trouve la petite fille et sa famille : détresse physique, sociale, psychologique, spirituelle. Il n'y a pas eu de Mgr Cardoso Sobrinho pour entourer ces gens de sa sollicitude pastorale, et pour rappeler aussi que la petite vie portée par la fillette était exactement cela : une vie. Un rabbin s'est [exprimé](#), pour dire qu'en

un tel cas l'avortement es admissible.

Il n'y aura pas de retentissement médiatique formidable non plus, gageons-le. Pourtant, la petite Agustina a-t-elle moins souffert ? Son « beau-père » n'est il pas tout aussi coupable que le violeur de la fillette d'Alagoinha ? Agostina ne souffrira-t-elle pas dans sa chair et dans son esprit d'avoir été le cercueil de son enfant ? Non, c'est et cela restera - toutes choses étant égales - un fait divers... Même si, aux dires de Cracco, ce qui a d'abord fait penser les médecins à une grossesse quand Agostina est arrivée à l'hôpital, c'est le comportement fuyant de la fillette et les réponses peu claires de sa mère.

Pauvre fillette... Qui, dans la presse bien pensante, s'empressera d'être « de son côté » ?

[© leblogdejeannesmits.](http://leblogdejeannesmits)